Conditions de réservation pour les groupes 2027 - Paiement groupé

Les clauses en bleu sont spécifiques au paiement groupé.

Merci d'avoir choisi notre Maison pour votre stage ou événement ! Nous accueillons dans le cadre d'une maison communautaire, un lieu de vie animé par ses habitant·es. Nous vous remercions de bien lire la fiche « Informations sur le lieu d'accueil » et les conditions ci-dessous avant de nous renvoyer ce contrat rempli et signé en page 2.

Réservation globale pour le groupe

1. Nous accueillons en **pension complète,** donc en séjour **résidentiel**. Par ce contrat, **vous réservez une ou plusieurs salles associées à un certain nombre de places d'hébergement en pension complète** (entre 10 et 99). Merci d'informer du nombre de personnes attendu de façon réaliste. Vous pourrez le revoir à la hausse progressivement dans la limite de nos places restantes.
Si le nombre de personnes réellement hébergées est **inférieur d'au moins 25%** au nombre engagé, **ou en cas d'annulation totale** de votre réservation, cela donnera lieu à un dédommagement de **10€ par nuitée annulée** (sauf si ces nuitées sont remplacées par des réservations ultérieures).

2a. **Arrhes** : Pour confirmer votre engagement, veuillez accompagner ce contrat d'un **chèque d'arrhes** (encaissé à la fin du séjour) ou **virement bancaire,** équivalant au total de la location des salles. **En cas d'annulation de la réservation de votre part, ces arrhes seront gardées en guise de dédommagement, y compris en raison d'un manque d'inscriptions.** C'est aussi le montant dont nous vous dédommagerions si nous-mêmes devions annuler. Si la réservation était annulée par une contrainte absolue extérieure, les arrhes pourront être reportées à une réservation ultérieure.

Chèque ou virement bancaire à l'ordre de *ARCHE DE ST ANTOINE*
Code IBAN : FR76 1027 8089 3000 0890 8974 093
Code BIC : CMCIFR2A
Merci de mettre dans le libellé du versement le nom de votre groupe et dates du stage.

2b. Vous vous engagez également à **verser en acompte la moitié du montant du devis 15 jours avant** votre séjour.

3. **Aménagement** **:** Les salles sont **louées aménagées** selon vos demandes plusieurs jours avant votre venue, dans la limite de notre matériel. Un supplément vous sera facturé pour des services techniques particuliers (cf. fiche technique). **Internet** est accessible dans notre bibliothèque par wifi, et peut être installé dans vos salles.

Conditions d'accueil et responsabilité

4. Nous demandons aux animateur·ices de veiller au respect par leur groupe du fonctionnement de la maison et de notre cadre de vie.

5. L'organisateur·ice est légalement co-responsable des garanties sanitaires au sein de son groupe, dont la gestion des problèmes d'urgence médicale.

6. En tant qu'association Loi 1901, nous ne recevons que nos adhérent·es. La **cotisation annuelle** est de 18€ par foyer familial. Nous pouvons aussi vous proposer une **adhésion forfaitaire de votre structure** en lieu et place des adhésions individuelles. Dans ce cas, les réductions individuelles sur les pensions ne sont pas possibles.

Réservations des hébergements des personnes

7. Afin que les personnes de votre groupe s'inscrivent en connaissance des conditions d'accueil, vous vous engagez à les en informer clairement et à **la fiche « Informations sur le lieu d'accueil »** envoyée avec ce contrat.

8. Des personnes supplémentaires peuvent être accueillies dans les salles ou prendre les repas sans être hébergées à certaines conditions, vues au cas par cas (jauges…). **Le nombre d'hébergements réservé est garanti jusqu'à 3 semaines avant le séjour**. Ensuite, les places restantes pourront être attribuées à d'autres.

9. L'hébergement se fait dans 4 types de chambres aux conforts différents. Chaque groupe peut disposer de chambres individuelles pour au moins **25%** du nombre de réservations (plus si possible). Nous demandons à chacun·e de donner 2 choix de type de chambre. Des chambres Individuelles ou Confort peuvent aussi être attribuées s'il ne reste plus de chambres simples partagées, induisant la facturation de leurs suppléments.

10. Deux animateur·ices par groupe sont logé·es par défaut en chambre Individuelle Confort, sans payer de suppléments. N'oubliez pas de réserver les chambres et repas de tous les animateur·ices et intervenant·es.

11. Nous vous proposons la modalité de « **réservation groupée** » : L'organisateur·ice du stage centralise toutes les demandes d'hébergement, repas, transports… avec leurs choix de type de chambre et particularités individuelles, et les envoie de façon groupée (dans un tableau dédié) au moins 3 semaines avant le séjour (possibilité de modifications ultérieures). En cas de désistement d'un·e participant·e moins de 5 jours avant le séjour, nous vous demanderons une indemnité de 40 ou 65€ selon un séjour de plus ou moins de 3 jours.

L'ARCHE DE SAINT ANTOINE

Votre contact : Magali Audion
Tél. 04 76 36 48 19 (numéro réservé aux animateur·ices)
groupes@arche-sta.com

Arche de Saint-Antoine - CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE 2027

Dates :

Titre du stage/événement/groupe :

Animateur·ices :

Heure du début officiel du stage/événement :
(salle gratuite à partir de 18h)

Heure souhaitée de début d'occupation de la salle (installation, accueil) :

Heure de fin :

Nombre de places en hébergement réservées : |____|
(intervenant·es et animateur·ices compris)
Attention : ce nombre vous engage : cf. article 1 du contrat

☐ **Réservations Indirectes** : les gens s'inscrivent à votre stage/événement auprès de vous, puis vous leur envoyez un formulaire dédié pour réserver leur hébergement à l'Arche
☐ **Réservations Directes** : les gens s'inscrivent à votre stage auprès de l'Arche
☐ **Réservations Groupées** : vous centralisez les demandes d'hébergement
(Cf. contrat spécifique si le paiement aussi est groupé)

Personne organisatrice :
Tél. : **E-mail :**
Eléments de facturation :
Structure organisatrice :
N°TVA intracommunautaire (ou à défaut SIRET) :
Adresse :
E-mail :
Site internet :

☐ J'ai pris connaissance de la charte d'accueil de la maison.
☐ J'informe les participant·es avant leur inscription des conditions d'accueil.
☐ Je choisis l'adhésion forfaitaire groupée de ma structure (montant : |____|)
☐ J'accepte les conditions de réservation et d'annulation **décrites en page 1**.

SALLES - prix forfaitaire par jour

↓ NOMBRE DE JOURS :	m^2	1 jour	2-3 jours	4 jours	5 jours et +
|__| **Bell hooks** (ex-Musique)	*40*	111€	72€/j	69€/j	66€/j
|__| **Commune**	*52*	122€	75€/j	71€/j	67€/j
|__| **Chanterelle** (ex-Jean Goss)	*73*	179€	114€/j	109€/j	104€/j
|__| **Lanza del Vasto**	*90*	211€	129€/j	125€/j	119€/j
|__| **Chân Không** (ex-Blanche) **+ annexe Iris**	*100 +30*	230€	142€/j	133€/j	125€/j
|__| **Salle du Jardin**	*150*	271€	161€/j	146€/j	129€/j
|__| **Gandhi** (salle de réserve)	*50*	122€	75€/j	71€/j	67€/j

Matériel souhaité : (précisez le **nombre** de ce dont vous avez besoin)
Vous pourrez préciser jusqu'à 5 jours avant le séjour (sauf besoins spécifiques à anticiper)

Coussins : |___| Tableau : |___| Tables : |___| Chaises : |___|

Autres (internet, vidéoprojecteur…) :

ARRHES

Les arrhes à verser pour confirmer notre engagement correspondent au total du coût de location des salles (cf. article 2 du contrat**) =** |_____|

Règlement par : ☐ chèque ☐ virement ☐ espèces

Acompte à verser 15 jours avant votre séjour = 50%

Date et signature :

Accueil groupes
Arche de Saint-Antoine
34, Basse Cour - 38160 Saint Antoine l'Abbaye
Tél. 04 76 36 48 19 (numéro réservé aux animateur·ices) - groupes@arche-sta.com